



La lettre d'information de la Commissaire à la lutte contre la pauvreté en région PACA | 4ème trimestre 2024

LE MOT DE
LA COMMISSAIRE

FOCUS DU
TRIMESTRE

EN DIRECT DES
TERRITOIRES

ACTIONS
INSPIRANTES

CALENDRIER



Le mot de la Commissaire

*Main dans la main avec les collectivités, nous avons finalisé les **Contrats Locaux des Solidarités**, basés sur un **diagnostic précis de chaque territoire concerné** (les 6 départements de la région PACA ; les 3 métropoles et la ville de Marseille).*

*Aujourd'hui, ces derniers ouvrent la voie à des actions concrètes, adaptées selon les réalités locales et porteuses de changements tangibles pour les personnes précarisées. Ces actions seront rendues possibles grâce au **dévouement solidaire d'une pluralité d'acteurs** - dont les Caisses d'allocations familiales, l'Agence régionale de santé et France travail et les Missions locales - **auquel nous sommes fiers de pouvoir contribuer.***

*Actuellement, nous finalisons les **Pactes Locaux des Solidarités**, conçus pour compléter les Contrats Locaux des Solidarités. Ces Pactes mobilisent les forces vives locales en ciblant **1 à 2 priorités par territoire**, afin de répondre aux besoins spécifiques des zones identifiées comme les plus vulnérables sur le plan socio-économique. Chacun de nos départements bénéficie ainsi d'un Pacte adapté à ses particularités.*

*Inscrits dans une dynamique de mobilisation collective, ces Pactes s'appuient sur **votre expertise** – collectivités, associations, entreprises et acteurs de terrain – pour co-construire et mettre en œuvre des projets concrets. A partir des priorités définies, nous structurons des actions concrètes, ciblées et partenariales, destinées à **produire des résultats mesurables et durables** pour les populations les plus précarisées en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ensemble, nous visons à améliorer durablement le quotidien des populations les plus exposées à la pauvreté.*

*Pour renforcer encore cette dynamique, nous travaillons en parallèle à l'élaboration d'un **Pacte Régional des Solidarités de la Participation**. Notre ambition est claire : garantir que chacun puisse s'exprimer, être entendu, et participer activement à la construction d'un avenir collectif, inclusif et solidaire.*

Dans cette première newsletter, nous mettons un focus particulier sur la précarité énergétique, sujet nouveau dans le Pacte des Solidarités. Vous y retrouverez des points de situation sur les actions en cours, des initiatives inspirantes menées localement, et un aperçu des rendez-vous à venir pour poursuivre cette dynamique.

Nous resterons pleinement engagés en 2025, convaincus que seule une mobilisation collective pourra améliorer durablement les conditions de vie des populations les plus précarisées. En attendant, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année !

Yolande ESKENAZI

CHIFFRES
CLES !

10

C'est le nombre de Contrats
Locaux des Solidarités
signés en région PACA

17 396 834 euros

engagés pour ces Contrats Locaux des
Solidarités
50% Etat - 50% collectivités

En savoir plus sur les
contrats locaux de
solidarités



FOCUS PRECARITE ENERGETIQUE

Un enjeu sociétal urgent et vital



La précarité énergétique est un enjeu urgent qui menace directement la santé, la dignité et la qualité de vie des ménages les plus vulnérables. C'est un enjeu de plus en plus préoccupant en France, touchant des millions de ménages et révélant des défis majeurs tant sur le plan social que sur celui de l'accès aux ressources essentielles.

Les chiffres récents révèlent une situation alarmante : en 2022-2023, **26 % des Français ont déclaré avoir souffert du froid**

et, parmi eux, **42 % attribuent cette situation à des raisons financières** (Médiateur national de l'énergie, 2024). **pendant au moins 24 heures,**

Cette situation reflète les difficultés croissantes des ménages à **payer leurs factures** : en 2022, **10,8 % y consacraient plus de 8 % de leurs revenus**. Cette charge affecte particulièrement les ménages modestes appartenant aux trois premiers déciles de revenus : en 2023, **plus d'un million de foyers (+3 %)** ont subi une **restriction ou coupure d'énergie**, révélant des difficultés structurelles.

Face à cette crise, il est impératif d'agir collectivement pour :

- **Garantir un accès équitable à l'énergie**, un droit fondamental pour tous.
- **Renforcer les dispositifs d'accompagnement** des populations les plus vulnérables.
- **Lutter contre le non-recours aux droits**, qui prive trop souvent les ménages des aides auxquelles ils peuvent prétendre.



La précarité énergétique ne peut plus être considérée comme un problème marginal : elle appelle un **engagement renforcé de tous les acteurs publics, associatifs, et privés**, afin de bâtir des solutions durables et inclusives.

Réseau Régional de Lutte contre la Précarité Énergétique : Ensemble vers des solutions concrètes

Aux côtés de **Madame Anne-Claire Bel**, Vice-Présidente déléguée à la transition écologique de la CRESS PACA, la Commissaire a lancé en mai dernier le **Réseau Régional de Lutte contre la Précarité Énergétique (RRLPE)**. Ce réseau a pour ambition d'unir les forces et les idées pour répondre aux défis majeurs posés par la précarité énergétique.

Un objectif commun : avancer ensemble vers des solutions durables



Chaque mois, des **webinaires thématiques** permettent de :

- **Améliorer les pratiques** grâce à des échanges riches et constructifs.
- **Répondre à des questionnements concrets** en s'appuyant sur des exemples inspirants.
- **Déployer de nouvelles actions**, adaptées aux besoins des territoires et des publics concernés.

Accédez aux bonnes pratiques et aux échanges innovants

Face à la précarité énergétique, une approche proactive s'impose : **aller vers** les publics vulnérables et renforcer les compétences des acteurs. Consultez **les comptes rendus** pour découvrir les bonnes pratiques :

[Webinaire #1 : Repérage et aller vers](#)

[Webinaire #2 : Développement des compétences](#)

[Webinaire #3 : Reste à charge](#)

[Webinaire #4 : Comment inciter les bailleurs à rénover leurs logements \(CR bientôt disponible\)](#)

Renforcer la lutte contre la précarité énergétique grâce aux SLIME

Les **Contrats Locaux des Solidarités**, signés avec les **Conseils Départementaux des Alpes-de-Haute-Provence et du Vaucluse**, ont permis de renforcer dans la région le dispositif **SLIME** (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie).

Qu'est-ce que le SLIME ?

Le SLIME est un programme essentiel pour accompagner les ménages en situation de précarité énergétique. Mis en place par les collectivités locales, il repose sur trois étapes clés :



1. **Repérage des ménages en difficulté** grâce à une approche proactive.
2. **Diagnostic personnalisé à domicile**, pour identifier les problèmes liés à la consommation énergétique.
3. **Accompagnement sur mesure**, incluant :
 - Des **conseils pratiques** pour réduire les factures.
 - Un **accès simplifié aux aides financières** pour des travaux d'amélioration énergétique.
 - Une **mise en relation** avec des professionnels qualifiés.

Un soutien concret pour changer les choses.

Ces dispositifs jouent un rôle essentiel pour améliorer les conditions de vie des ménages et réduire durablement leur précarité énergétique.

En savoir plus. <https://www.lesslime.fr/>

Des personnes ressources pour lutter contre la précarité énergétique dans les Maisons Départementales des Solidarités

Dans le cadre du **Contrat Local des Solidarités** entre l'État et le Département des Bouches-du-Rhône, une action innovante a été mise en place pour renforcer la lutte contre la précarité énergétique.

Dans chaque **Maison Départementale des Solidarités (MDS)**, des **Conseillers en Économie Sociale et Familiale (CESF)** ont été positionnés en tant que "**personnes ressources**". Leur mission : répondre de manière **proche** et **efficace** aux difficultés énergétiques des ménages les plus vulnérables.

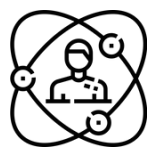
Leurs missions

1. Apporter une expertise technique :



- Les CESF soutiennent les travailleurs sociaux en leur fournissant des conseils spécialisés sur le logement et la précarité énergétique.
- Ils agissent comme des référents pour les situations complexes nécessitant des compétences spécifiques.

2. Créer des synergies sur le territoire :



- Ils collaborent avec les acteurs locaux (associations, collectivités, fournisseurs d'énergie) pour orienter les ménages en difficulté vers les dispositifs d'aides adaptés.
- Leur action permet une meilleure coordination des ressources pour offrir des solutions personnalisées et durables.

HAPI (Habitat Pédagogique Itinérant) : transformer le quotidien, geste par geste

Porté par **LVD Environnement** et cofinancé par les crédits *Alliances locales des Solidarités 2023*, HAPI offre un modèle original de sensibilisation à la précarité énergétique. Installé dans un conteneur de 12 m² aménagé en mini-appartement, ce dispositif itinérant propose des ateliers interactifs et des outils pédagogiques adaptés, permettant aux habitants d'apprendre des gestes simples pour réduire leur consommation d'énergie (chauffage, électricité, eau).

Un accompagnement global et renforcé



Grâce à une collaboration avec les Points Conseil Budget, HAPI intègre désormais un volet essentiel sur la **gestion budgétaire**. Cette approche préventive aide les ménages à mieux maîtriser leurs finances, à éviter les **impayés** et à se protéger contre le **surendettement**, renforçant ainsi l'impact de l'action sur le terrain.

Un engagement durable et des résultats probants

Avec 10 ans d'expérience et 200 000 visites réalisées, HAPI témoigne de la force d'un travail de proximité, alliant pédagogie et accompagnement personnalisé, pour soutenir les foyers dans leur transition énergétique et financière.

En savoir + : <https://www.lvdenvironnement.fr/sensibilisation-prevention/sensibilisation-eco-gestes/>

CONTRIBUTIONS A LA COP REGIONALE

COP régionale PACA : des feuilles de route claires pour une transition écologique juste et solidaire



*Interview de Muriel Joer Le Corre,
Secrétaire générale de la COP régionale de PACA*

Qu'est-ce que la COP régionale ?

La COP régionale PACA est une démarche collective qui répond à l'urgence climatique provoquée par les activités humaines. J'aime parler de valse à 4 temps — diagnostic ; débats ; élaboration de projets et mise en œuvre —, laquelle vise à proposer des solutions concrètes pour une transition écologique qui prenne en compte les besoins des populations les plus vulnérables. Notre objectif était de définir un plan d'action accompagné de feuilles de route claires avant la fin de l'année, et nous y sommes parvenus !

Quelles synergies observe-t-on avec le Pacte des Solidarités ?

Le Pacte des Solidarités et la COP partagent un même impératif : améliorer la qualité de vie, en particulier pour les personnes les plus touchées par la double-crise sociale et écologique.

En co-construisant ces projets avec les populations concernées et les acteurs de la solidarité, nous veillons à ce que la transition écologique préserve l'environnement tout en créant des opportunités pour les plus précaires. L'objectif est de renforcer leur autonomie et leur accès à des conditions de vie dignes, afin que la transition devienne un levier de lutte contre la pauvreté plutôt qu'une contrainte.

Le plan de transformation comprend 16 feuilles de route réparties en 6 thématiques. En tandem avec Madame Eskenazi, nous avons collaboré avec les acteurs de la solidarité sur 4 d'entre elles, ayant un fort potentiel d'impact sur la vie des personnes en situation de précarité : **mieux se déplacer, mieux se loger, mieux consommer et mieux se nourrir**. Cette démarche a permis de **faire émerger des propositions concrètes**, dont certaines ont été intégrées aux feuilles de route concernées. Nous sommes ravies que l'enjeu de la transition juste figure dans les **accords pour la transition écologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur**, signés le 11 décembre.

[En savoir plus sur les contributions des acteurs des solidarités](#)



18 décembre : Lancement du Pacte Régional des Solidarités sur la participation dans le cadre de l'AG des Comités Locaux du Travail Social (CLTS) PACA


Lieu : Marseille

À l'initiative de la Commissaire, le Pacte régional des solidarités sur la participation pose la participation des personnes précarisées comme priorité régionale 2024/2025, en impulsant et en accompagnant des démarches participatives au plan local et en favorisant les logiques partenariales. Il porte la conviction que l'implication directe et véritable des publics concernés est une condition *sine qua non* d'une action efficace et légitime.

Dans le cadre de l'Assemblée Générale des Comités Locaux du Travail Social (CLTS) PACA, le lancement du Pacte marque une opportunité de mobiliser sur le sujet et de faire émerger des recommandations pour l'action en matière de participation.

Déroulé de la journée :

- **Identification de pistes concrètes pour améliorer la participation des publics précarisés.**
- **Partage de retours d'expérience sur des initiatives locales réussies**
- **Présentation des priorités et engagements du Pacte pour 2024-2025**

 [En savoir plus sur le Pacte de la participation et ses partenaires](#)



28 janvier : 2ème webinar du Rendez-Vous du Pacte des Solidarités

Thème : Accompagner les personnes vieillissantes en situation de précarité

Ne manquez pas le second webinar de la série "Les Rendez-vous du Pacte des Solidarités", organisée en partenariat avec le Centre de Droit Social d'Aix-Marseille Université et la DREETS PACA.

- **Quand ?** Le 28 janvier, de 13h30 à 14h30
- **Pourquoi participer ?** Parce que ce moment d'échange, rythmé par des discussions autour de recherches universitaires et de témoignages concrets, vous offrira des clés pour agir sur des thématiques cruciales !
- **Comment m'inscrire ?** [Cliquez ici](#) pour vous inscrire (obligatoire).

Merci de votre engagement à nos côtés pour construire ensemble une transition sociale et écologique solidaire. Restons mobilisés et rendez-vous très bientôt pour de nouveaux temps forts !